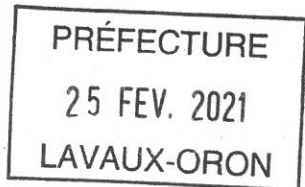




Service de la sécurité
civile et militaire

Administration de
l'obligation de servir
et logistique

Place de la Navigation 6
Case postale 16
1110 Morges 1



Préfecture Lavaux – Oron
Chemin de Versailles 6
1096 Cully

Réf. : LDJ/cge/mip

Morges, le 23 février 2021

Affiche annuelle « Tirs militaires »

Madame, Monsieur,

Après détermination de la Cheffe du tir et activités hors du service, les bases légales permettent aujourd'hui que la publication des données de prise de vue obligatoires puisse être faite par voie électronique.

Ainsi, par la présente, je vous informe que dorénavant l'affiche annuelle « Tirs militaires » ne sera plus imprimée et, par conséquent, il n'y aura plus d'affichage au pilier public.

Les informations relatives à cette activité hors du service pourront être consultées sur le site : <https://www.vd.ch/themes/securite/armee/etapes-et-deroulement>

Je vous remercie de l'intérêt porté à ces lignes et vous présente, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Commandant des arrondissements
militaires vaudois 2 et 5

Louis-Daniel Jaccoud

